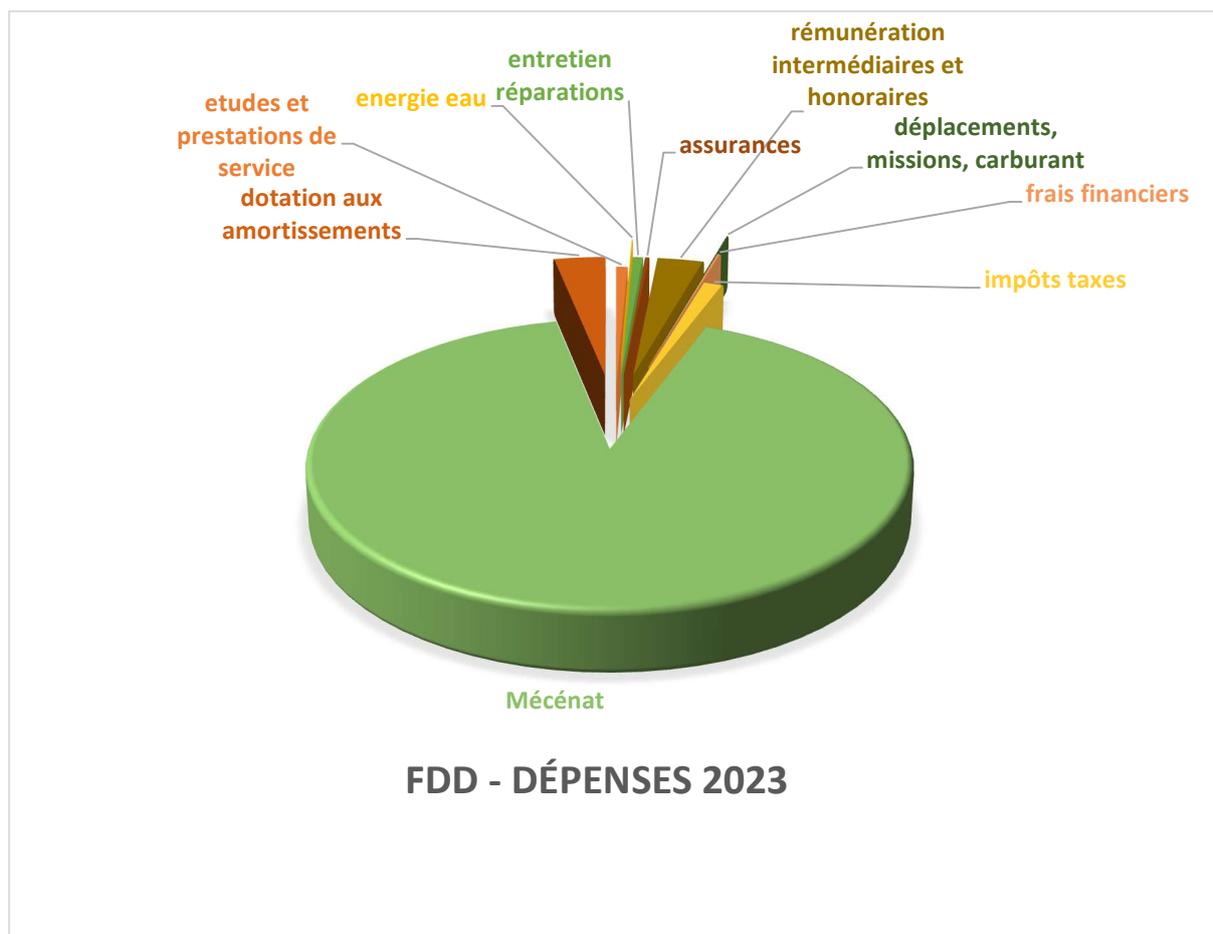


Rapport financier de l'année 2023

(Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2023)

Notre fond de dotation présente un résultat négatif de 197 549.51 euros au 31 décembre 2023, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses. Les recettes représentent 71.51 euros (reliquat de la succession Ranquet). En effet, il n'y a pas eu de rentrée conséquente cette année contrairement à l'année 2022 pendant laquelle nous avons eu le produit de ventes immobilières ainsi que des dons et subventions. Par contre, les dépenses s'élèvent à 197 621.02€, en raison de l'action de mécénat pour l'association Chow au Cœur en vue de la construction du refuge (180 000.00€). Les autres dépenses sont principalement des frais de fonctionnement (assurances, services bancaires, déplacements), des honoraires liés à l'immobilier, des impôts et quelques dépenses sur la propriété de Lavernat.



La trésorerie du fonds de dotation est en baisse du fait du versement de la somme de 180 000.00^e à l'association Chow au Coeur pour la construction du refuge.

Le bilan : le fond de dotation dispose d'un patrimoine de 214 490.15^e composé de 4 terrains d'une valeur de 17500.00^e, et la propriété de Lavernat pour la valeur de 151.505.00^e après application de l'amortissement. A ces immobilisations s'ajoutent les liquidités, soit 51 765.15^e. Son passif est de 214 490.15^e euros de fonds propres.

Le résultat négatif de 197 549.51^e euros viendra diminuer le montant du report à nouveau de l'année 2024.

Pour l'année 2024, nous prévoyons des dépenses encore importantes pour finir la construction du refuge. Ces dépenses devraient être compensées par la vente du studio parisien reçu en don en janvier et les divers dons attendus.